

		Année de la Formation/Domaine/Mention : L1/STAPS Parcours-type : Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN Responsable de l'Année : Karine Couturier (Grenoble), Emmanuelle Blachon (Valence)						Code Diplôme : BALSTA1 / BVLST Code VDI : 206 / 106 Code Etape : BAL1AP / BVL1AP Code VET : 211/211		Date approbation Conseil composante : Date approbation CFVU ou CSPM : N° de version dans l'accréditation : Formation Initiale/Formation Présentiel												
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)						NOMBRE D'HEURES								
								Evaluation initiale				Règle du Max										
								Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Evaluation Terminale (ET)	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %	NON	CM	CN	CM/TD	TD	TP	total		
SEMESTRE 1																						
		UE 11. Technologies sportives : polyvalence A				6	2							X		9			12	32	53	
		Technologies sportives 1 (danse contemporaine ou gymnastique)			O	3										4,5			6	16		
		Danse contemporaine			X			Ecrit	0,3	Ecrit	0,4											
										Pratique	0,3											
		Gymnastique			X			Ecrit	0,3	Ecrit	0,4											
										Pratique	0,3											
		Technologies sportives 2 (natation ou athlétisme)				3										4,5			6	16		
		Natation			X			Ecrit	0,3	Ecrit	0,4											
										Pratique	0,3											
		Athlétisme			X			Ecrit	0,3	Ecrit	0,4											
										Pratique	0,3											
		UE 12. Technologies sportives : spécialité sportive ou artistique principes généraux			O	3	1							X						20	20	
								Ecrit	0,3	Ecrit	0,7											
		UE 13. Sciences A			O	9	3							X			48	12	12		72	
		Physiologie				4,5		Ecrit	0,5	Ecrit	1						24	6	6			
		Neurosciences				4,5		Ecrit	0,5	Ecrit	1						24	6	6			
		UE 14. Sciences B			O	9	3							X			48	9	15		72	
		Histoire				4,5		Ecrit	0,5	Ecrit	1						24	4,5	7,5			
		Psychologie				4,5		Ecrit	0,3	Ecrit	0,9						24	4,5	7,5			
								Ecrit	0,3													
		UE 15. Intervenir dans le milieu sportif			O	3	1							X		10,5		9			19,5	
		Connaissance du milieu associatif et fédéral						Ecrit	0,15									4,5				
								Ecrit	0,15													
		Principes généraux de l'entraînement						Ecrit	0,15								1,5	4,5				
								Ecrit	0,15													
		IAPT								Ecrit	0,4					9						
						Total ECTS / Semestre		30							total nbre d'heures		19,50	96,00	39,00	60,00	52	236,5

Commentaire :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou **pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle-même**, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.

Année de la Formation/Domaine/Mention : L1/STAPS				Code Diplôme : BAL/STA1 / BVL/ST				Date approbation Conseil composante :												
Parcours-type :				Code VDI : 206 / 106				Date approbation CPVU ou CSPM :												
Parcours pédagogique (le cas échéant) :				Code Etape : BALIAP / BVLIAP				N° de version dans l'accréditation :												
Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN				Code VET : 211/211				Formation Initiale/Formation :												
Responsable de l'Année : Karine Couturier (Grenoble), Emmanuelle Blachon (Valence)								Présentiel												
Intitulés des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)						NOMBRE D'HEURES								
						Evaluation initiale				Règle du Max		CM	CN	CM/TD	TD	TP	total			
						Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Evaluation Terminale (ET)	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %							NON		
SEMESTRE 2																				
UE 21. Technologies sportives : polyvalence B				6	2								X		9			12	32	53
Technologies sportives 3 (sports de combat ou de raquette)			O	3											4,5			6	16	26,5
Sports de combat			X			Ecrit	0,3	Ecrit	0,4											
								Pratique	0,3											
Sports de raquette			X			Ecrit	0,3	Ecrit	0,4											
								Pratique	0,3											
Technologies sportives 4			O	3											4,5			6	16	26,5
Sports collectifs						Ecrit	0,3	Ecrit	0,4											
								Pratique	0,3											
UE 22. Technologies sportives : modélisation technique et intervention			O	3	1								X						18	18
						Ecrit	0,2	Ecrit	0,4											
								Pratique	0,4											
UE 23. Sciences C			O	12	4								X		63	15	18			96
Anatomie				4,5		Ecrit	0,25	Ecrit	1						24	6	6			36
						Ecrit	0,25													
Biomécanique				4,5		Ecrit	0,5	Ecrit	1						24	4,5	7,5			36
Sociologie				3		Ecrit	0,2	Ecrit	0,6						15	4,5	4,5			24
						Oral	0,2													
UE 24. Sécurité et réglementation de l'intervention en activités physiques			O	3	1								X		15	9,45				24,45
						Ecrit	0,2	Ecrit	0,6											
						Ecrit	0,2													
UE 25. projet personnel et ouverture			O	6	2								X		0		36		0	48
PPP				3		Oral	0,3	Dossier	0,7								12			17
Anglais				3		quotus		Ecrit	1									24		24
Total ECTS / Semestre				30	total nbre d'heures				9	78	24,45	66	50	258						

Commentaire :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

En session 1 pour l'UE 22. Technologies sportives : modélisation technique et intervention, pour le CCF2 (note de perf. Pratique), ABI = 0/20 et ABI = DEF. Note de performance = performance pratique fédérale ou évaluation pratique, pour les étudiants qui ne sont pas en mesure de fournir une performance fédérale. En session 2, la note de performance pratique est obligatoirement reportée sauf si l'étudiant est en mesure de fournir un justificatif d'une meilleure performance pratique fédérale.
Le quitus de l'UE 25 en anglais correspond à la réalisation de tous les exercices du parcours.
Valable pour tous les Quitus : Si le quitus est validé en session initiale la validation est reportée en seconde chance.
Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle-même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.